



Source : Banque Laurentienne du Canada

19 févr. 2019 07h30 HE

Banque Laurentienne Groupe Financier déclare des dividendes sur ses actions privilégiées

MONTREAL, 19 févr. 2019 (GLOBE NEWSWIRE) -- La Banque Laurentienne du Canada (TSX : LB) (la « Banque ») annonce aujourd'hui que son conseil d'administration a déclaré les dividendes suivants :

- un dividende de 0,26875 \$ sur les actions privilégiées série 13 payable le 15 mars 2019 aux actionnaires inscrits à la clôture des registres le 7 mars 2019.
- un dividende de 0,365625 \$ sur les actions privilégiées série 15 payable le 15 mars 2019 aux actionnaires inscrits à la clôture des registres le 7 mars 2019.

Les dividendes mentionnés ci-dessus sont considérés comme des dividendes déterminés aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi provinciale ou territoriale similaire.

Les actions privilégiées sont des actions admissibles au Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque (le « régime »). Par conséquent, les détenteurs de ces actions peuvent choisir de réinvestir leurs dividendes sous forme d'actions ordinaires nouvelles de la Banque. Ils bénéficient alors d'un escompte de 2 % du prix d'investissement prévu au régime et n'ont aucuns frais de courtage, honoraires ni frais de service à payer relativement à ces achats.

Les détenteurs de ces actions peuvent de plus effectuer des versements en espèces à tous les mois en vue de souscrire des actions ordinaires additionnelles conformément aux modalités du régime.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la Société de fiducie Computershare du Canada au 1-800-564-6253. Les propriétaires véritables et les détenteurs non-inscrits d'actions ordinaires et d'actions privilégiées doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

À propos de Banque Laurentienne Groupe Financier

Fondée en 1846, Banque Laurentienne Groupe Financier est un fournisseur de services financiers diversifiés dont la mission est d'aider ses clients à améliorer leur santé financière. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de Banque Laurentienne Groupe Financier (le « Groupe » ou la « Banque »).

Nous employons plus de 3 600 personnes guidées par les valeurs de proximité, de simplicité et d'honnêteté et offrons à nos clients particuliers, commerciaux et institutionnels un vaste éventail de solutions et de services. Grâce à nos activités pancanadiennes et à notre présence aux États-Unis, nous sommes un important joueur dans de nombreux segments de marché.

Le Groupe gère un actif au bilan de 46 milliards \$, de même que des actifs administrés de 29 milliards \$.

Renseignements :

Hélène Soulard
Vice-présidente adjointe, Communications
514 284-4500, poste 40015
helene.soulard@blcgf.ca

Pièces jointes:

- [01-20190219_Div_priv_Avec boilerplate.pdf](#)